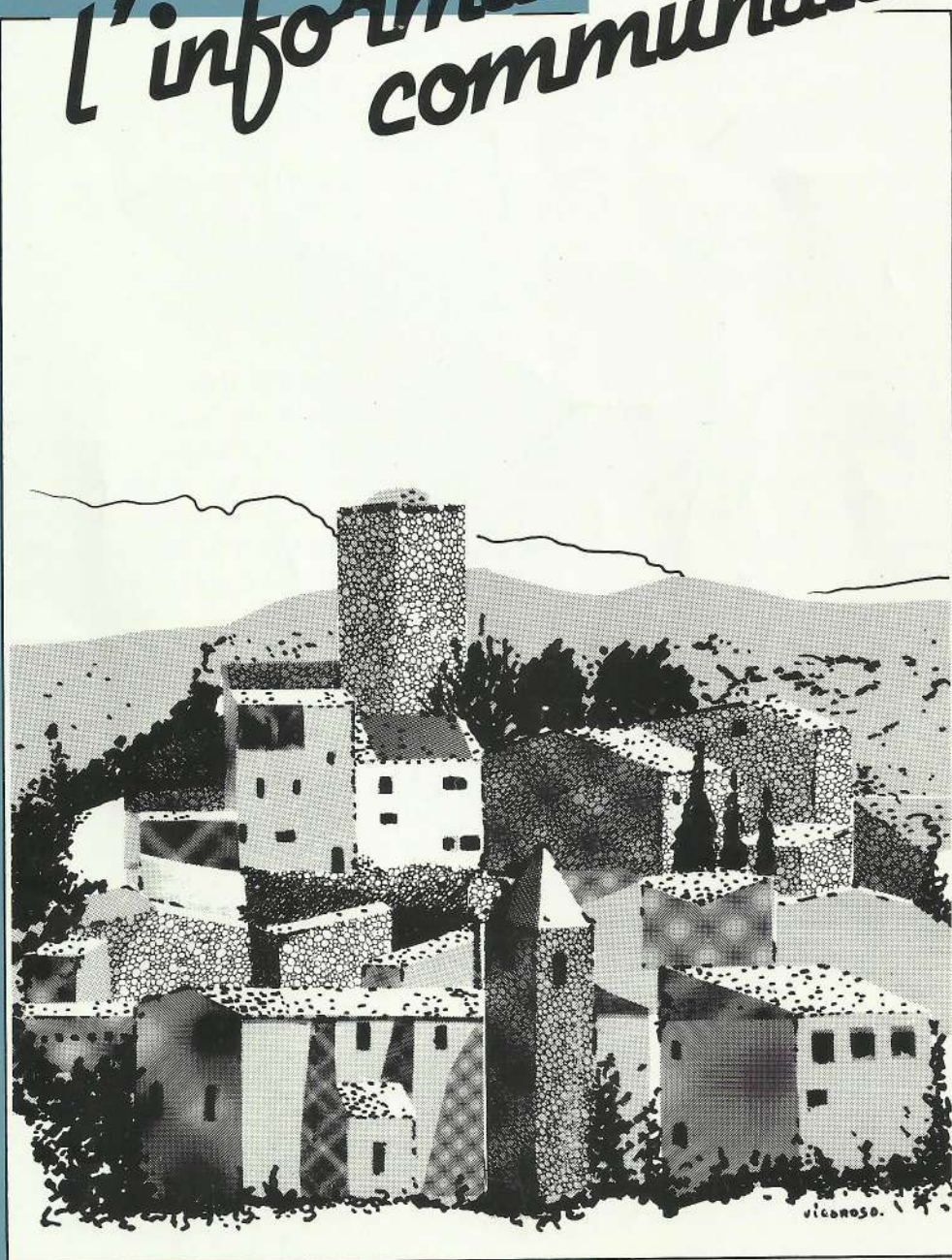


l'information communale



L'EDITORIAL DU MAIRE.

TOUT SIMPLEMENT...

On comprendrait mal, à juste raison, que cet éditorial, le dernier d'une année, n'apporte pas les vœux du Maire. J'ai à cœur, moi aussi, de demeurer fidèle à cette heureuse et agréable tradition.

A tous je souhaite la santé et que les moments de joie soient les plus nombreux. Que la situation économique fasse que le nombre trop élevé des demandeurs d'emploi -71 pour le seul REVEST dont 46 non indemnisés- n'augmente plus mais au contraire régresse. Que la Commune vive une année pas plus mauvaise, somme toute, que la précédente et voit enfin la pose de la première pierre de cette salle polyvalente après laquelle, faute de ressources, nous soupirons depuis si longtemps. Que le renom de notre village continue à s'étendre et nous laisse espérer quelques « sonnantes et trébuchantes » retombées. En fin de compte mes vœux ne sont pas tellement ambitieux, ils ont donc toutes les chances d'être exaucés faisant de 1988 une bonne et heureuse année.

J'avais écrit, dans le précédent éditorial, que le 7 septembre 1987 ne figurerait jamais parmi les grandes dates à retenir ou à célébrer. C'était, rappelons-le, l'inauguration des bornes « appel-bus ». Et cependant quel succès ! Une attente des plus réduites, sans bousculade, la certitude d'une place assise, la liaison hameau-village assurée, un service à la carte apprécié de tous les usagers que le temps de manquera pas d'améliorer encore. Mais si le 7 septembre, bien qu'il y eût ce jour là une inauguration officielle, passa à peu près inaperçu, personne n'a rien su de ce qui s'est passé le 15 décembre, un mardi. Qu'est-il donc advenu ce jour là ?

Tout le monde connaît le monument, sur la place Général Leclerc, élevé par souscription intercommunale avec la participation de la Marine à la mémoire des trois soldats tués par l'incendie du Mont Caume en 1906. Le Conseil municipal a tenu à ajouter sur les côtés de la stèle les noms des Sapeurs-pompiers du département morts en combattant le feu ou en service commandé. C'est ce mardi 15 décembre que, sans aucune cérémonie, deux plaques ont été posées après que le monument eut été quelque peu rajeuni.

Comme sur tout monument une suite de noms et de dates se trouve inscrite. Pour l'inauguration permettez-moi de vous proposer, tout simplement, de mieux connaître ces noms.

Tout d'abord les plus vieux, ceux des soldats du III^e Régiment de Ligne :

- ROUGON, DAVAYAT, GABRIEL -

Ils ne devaient être âgés que d'une vingtaine d'années mais cela les avait fait naître vers la fin du siècle dernier.

Puis plus près de nous :

- Capitaine FILLOT Georges - TOULON - né le 17 septembre 1917
Mort le 21 septembre 1964 au feu de forêt du PRADET.

- Caporal PERRUQUET Humbert - LE RAYOL-CANADEL - né le 02 février 1906
Mort le 16 juillet 1965 en se rendant au feu à BORMES.

- Sergent-Chef FALCONE René - TOULON - né le 09 juin 1929
Mort le 18 mars 1967 au feu de forêt de la FARLEDE.
- Sous-Lieutenant VION Jacques - D.D.S.I.S. - né le 30 mai 1937
Mort le 3 octobre 1970 au feu de la forêt de LA GARDE FREINET.
- Caporal-Chef FERRARI François - TOULON - né le 03 mai 1936
Mort le 02 octobre 1970 au feu de forêt des POMETS.
- Caporal-Chef MARIANI Antoine - TOULON - né le 14 mars 1938
Mort le 02 octobre 1970 au feu de forêt des POMETS.
- Caporal ROBERT Marc - GRIMAUD - né le 19 février 1937
Mort le 02 septembre 1971 au feu de forêt des MAYONS.
- Sapeur LEPAGE Maurice - St-TROPEZ - né le 23 novembre 1942
Mort le 15 août 1975.
- Caporal ROSSO Patrick - DRAGUIGNAN - né le 13 février 1960
Mort le 01 mars 1980 au feu de forêt de CHATEAUVIEUX.
- Sapeur ALLIBERT Lucien - BRIGNOLES - né le 31 mars 1933
Mort le 12 décembre 1981 à BESSE-SUR-ISSOLE, retour d'intervention.
- Sapeur PELLOUX Norbert - CUERS - né le 9 mai 1963
Mort le 21 août 1982 au feu de forêt de STE-MAXIME.
- Sapeur ISNARD Daniel - ST-TROPEZ - né le 14 juin 1954
Mort le 15 mai 1983 au lieu-dit « GUERREVIEILLE » (GRIMAUD).
- Caporal-Chef SANTIAGO Antoine - TOULON - né le 11 novembre 1930
Mort le 18 janvier 1985 aux 4 Chemins des Routes de TOULON en opération de déneigement.
- Elève Officier MOREL Jean-Marc - COGOLIN - né le 21 novembre 1965
Mort le 31 juillet 1985 au feu de forêt de TANNERON.
- Sapeur DESQUIENS Hugues - LE LUC - né le 20 juin 1965
Mort le 31 juillet 1985 au feu de forêt de TANNERON.
- Caporal GROSSO Robert - LE LUC - né le 16 mars 1961
Mort le 31 juillet 1985 au feu de forêt de TANNERON.
- Sapeur ROGER Yves - LE LUC - né le 25 octobre 1962
Mort le 31 juillet 1985 au feu de forêt de TANNERON.
- Adjudant POTHONIER Serge - LE LUC - né le 10 août 1951
Mort le 31 juillet 1985 au feu de forêt de TANNERON.
- Caporal-Chef FOUGERE Serge - GRIMAUD - né le 03 juillet 1943
Mort le 06 août 1985 au feu de forêt STE-MAXIME.

Ils sont plus nombreux que bien souvent on le suppose les noms que vous pourrez lire, gravés sur le monument de la place Général Leclerc. Qu'il ne s'en ajoute plus d'autres.

Et sur ce vœu s'achève mon éditorial.

Charles VIDAL

ACTIVITES MUNICIPALES DANS LA COMMUNE

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 13 Octobre
Jeudi 10 Décembre

PRINCIPALES DECISIONS : AVANT LE VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Reliquat des Recettes et des Dépenses de 1986

Suppression des recettes qui ne seront pas perçues et des dépenses qui ne seront pas réalisées. Ainsi au B.S. de la Commune le report des recettes figurera pour 2.200.652 Francs soit une réduction de 935.030 Francs et le report des dépenses pour 3.119.938 Francs, soit avec une réduction de 793.485 Francs.

Virements de crédits dans le Budget Primitif 1987

Réduction de 370.934 Francs du virement effectué de la section de fonctionnement vers la section d'investissement. Cette somme est répartie sur les chapitres suivants : frais de personnel : 50.000 - Fréquentation de la patinoire : 4.073 - Surveillance et rondes d'ilotage : 90.000 - Etude du P.O.S. : 80.285 - Subvention au budget de l'eau : 146.576.

En compensation de cette réduction de recettes d'investissement les dépenses sont réduites d'autant. La participation à la construction de la salle polyvalente est ramenée de 1.000.000 à 729.066 Francs et celle à un achat possible du domaine de Tourris de 150.000 à 50.000 Francs, soit au total : 370.934 Francs.

Subventions exceptionnelles

Attribution d'une subvention de 146.576 Francs au budget de l'eau pour la réalisation de travaux.

Subvention de 20.571 Francs accordée au Comité des Fêtes qui s'est trouvé dans l'obligation de faire face à des dépenses imprévues.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE LA COMMUNE

Equilibré à 125.000 Francs pour la section de fonctionnement et à 4.096.295 Francs pour la section d'investissement.

Dépenses d'Investissement

Crédits réservés de 1986 : 3.119.938 - Réparation des volets de l'école primaire : 25.392 - Aménagement du CRAPA dans le cadre des contrats bleus : 5.000 - Achat d'un appareil ménager : 500 - Achat d'une porte pour l'aménagement d'un local à louer : 4.555 - Eclairage de la Tour : 13.521 et de l'Eglise : 7.244 - Supplément de voirie pour le chemin de la Gayrouarde : 6.039 - Achat de sacs poubelles et de corbeilles à papiers : 7.952 - Aménagement du Monument « Morts au Feu » (place Général LECLERC) : 12.000 - Participation à la construction de la salle polyvalente : 894.154.

Recettes d'Investissement

A percevoir de 1986 : 2.200.652 - Excédent des années antérieures : 731.736 - Excédent de legs : 605.000 - Amendes de Police : 80.000 - Vente de tombeaux : 110.742 - Taxe locale d'Equipeement : 65.000 - Subventions : 303.165.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Equilibré à 126.246 Francs pour la section de fonctionnement et à 563.760 Francs pour la section d'investissement.

Dépenses d'Investissement

Crédits réservés de 1986 : 156.883 - Déficit sur travaux d'eau réalisés en 1986 : 274.175 - Participation non perçue : 113.000 - Achat d'un surpresseur : 19.702.

Recettes d'Investissement

Participations restant dûes de 1986 : 127.274 - Excédent 1986 sur travaux d'assainissement : 269.160 - Subventions : 167.326.

TRANSFORMATION DE POSTES

Trois emplois ont été transformés parmi le Personnel des écoles et de la cuisine :

- Transformation d'un emploi de Femme de Service à temps partiel et d'une Cuisinière à temps partiel en emplois à plein temps.

- Transformation d'un emploi d'Agent de Service, plein temps, en emploi de cuisinière, plein temps.

Cette délibération datée du 13 Octobre annule et remplace celle du 22 Septembre 1987 qui renfermait des informations erronées.

SCHEMA D'AMENAGEMENT

Réalisation d'une étude conjointe avec TOULON sur l'évacuation des eaux usées et du pluvial. Participation de la Commune : 125.000 Francs.

ASSURANCE CONTRE LE VANDALISME

Compte tenu des diverses dégradations enregistrées, il est demandé à l'assureur de la Commune une actualisation des propositions présentées en 1984.

CONTRAT AVEC AZUR ELECTRICITE

Un nouveau contrat plus avantageux est signé avec « AZUR-ELECTRICITE » pour la surveillance et l'entretien du réseau d'éclairage public. Il sera calculé non plus en fonction de la consommation mais par points lumineux (366 dans la Commune) pour un montant trimestriel de 30 Francs, hors taxe, par point. A cela s'ajoutent les frais de fournitures et de travaux spéciaux. Un second contrat est à l'étude avec E.D.F. pour la consommation.

INDEMNITE DE CONSEIL

L'indemnité de conseil servie au précédent Receveur Municipal - le Trésorier Principal, ex-Percepteur - sera servie à son successeur. Cette indemnité est calculée selon le total des dépenses de fonctionnement et d'investissement portées aux budgets de la Commune et de l'Eau.

ACHAT D'UNE COLLECTION DE SANTONS

L'offre d'une collection de santons dont quelques uns créés par Thérèse NEVEU s'étant avérée intéressante, accord pour son achat - 4.000 Francs - à Monsieur Nicolas FARUGIA.

MODIFICATION DU P.O.S.

Indépendamment de la révision en cours, les conclusions du Commissaire Enquêteur sont entérinées permettant le dépassement du C.O.S. dans les zones U et NB pour la construction d'établissements hospitaliers ou sociaux, publics ou privés, y compris les Maisons de Retraite.

SERVITUDE DE PASSAGE

Une servitude de passage sur les terrains communaux de Fontanieu est accordée au bénéfice du lot inférieur et de Madame SPARAGNA dont la parcelle, en territoire de TOULON, est enclavée.

TERRAINS CLASSES EN ZONE 1 NB

La Commission de l'eau n'est pas favorable à une proposition de modification du règlement du P.O.S. qui permettrait deux constructions au lieu d'une seule sur certains terrains classés 1 NB sans pouvoir dépasser le maximum autorisé de 250 mètres carrés, les conduites risquant de s'avérer insuffisantes. Une étude plus poussée sera réalisée.

DECLASSEMENT DE VOIES

Vu le rapport d'enquête du 3 Octobre 1987 les voies ci-dessous passent du domaine public au domaine privé de la Commune :

- le chemin des Chapelaniers VC n° 424, section B
- le chemin de la Foux VC n° 111, section B
- le chemin de la Roustane VC n° 421, section D
- la Traverse du Béal - n° 486, 487 et 995, section D.

INCORPORATION DE TERRAINS

Dans le cadre du permis de construire, sont incorporées dans le domaine public une parcelle de terrain de 95 mètres carrés appartenant à Monsieur SAINT-MARTIN et une autre de 125 mètres carrés appartenant à Monsieur DURAND.

VENTE D'UN JEU D'ORGUES

Il s'agit d'un système servant au branchement de projecteurs et à leurs jeux de lumière. Accord pour le revendre au prix d'achat plus la T.V.A., son usage s'avérant insuffisant pour l'usage demandé en extérieur.

ACCORD DE SUBVENTIONS

Trois subventions sont accordées par la Commune dans le cadre des crédits demeurant disponibles dans ce chapitre budgétaire :

- 1.500 Francs à la Société « AMGORE » pour aider à la création d'unités hospitalières spécialisées dans la greffe d'organes aux enfants.
- 1.500 Francs à l'école maternelle de Dardennes à charge pour le Directeur de s'occuper du Noël des enfants.
- 1.000 Francs au Bureau d'Aide Sociale de la Commune.

LOYERS ET TAXES D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

S'agissant d'une dépense locative, il est normal que la Mairie rembourse la taxe au propriétaire des locaux qu'elle loue mais le Conseil décide de la réclamer aussi aux locataires des locaux municipaux, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

T.U.C.

Décision maintenue de ne pas prolonger les contrats au-delà d'un an.

LOCATION

Il est fixé un loyer mensuel de 500 Francs pour le local voûté aménagé sous la poste pour être loué à « SPECTRES FAMILIERS », atelier de reliure d'art.

DEMANDE DE DEVIS

Afin de poser la candidature pour l'obtention d'une subvention un devis est demandé pour l'encadrement des tableaux de l'Eglise récemment restaurés.

IMPRESSION DE « L'INFORMATION COMMUNALE »

Une Imprimerie, « HEMISUD », s'étant installée dans la Commune il est proposé de lui confier l'impression du bulletin communal. Le Conseil a toujours admis le principe qu'à qualité égale et à prix concurrentiel il fallait faire travailler les commerçants ou artisans du village. Toutefois il est apparu qu'il serait peu correct de n'avertir que quelques jours à l'avance Monsieur BONA, le Directeur de l'Imprimerie « SAINT JEAN » de ce que la Mairie lui retirait sa clientèle alors qu'il s'est toujours efforcé de lui rendre un travail convenable et l'a dépannée toutes les fois où une urgence se présentait. Il est donc décidé de lui confier le présent numéro tout en l'avertissant de ce qu'en fonction de ce que proposera l'Imprimeur implanté au REVEST, Monsieur MOSSE, il sera tout à fait normal de s'adresser à un artisan de la Commune.

(Il faut ajouter qu'à la suite de cela Monsieur BONA est venu rendre visite au Maire le 22 Décembre et lui a déclaré qu'après avoir travaillé pendant cinq années pour la Commune il préférerait renoncer à continuer d'imprimer « l'Information Communale » dès avant ce numéro plutôt qu'être remercié » si le Conseil Municipal décidait de confier le prochain à un autre imprimeur. C'est une réaction fort compréhensible et correcte en ce sens que Monsieur BONA a ajouté qu'il se tenait à la disposition de la Mairie dans le cas où des problèmes surviendraient dans l'impression future du bulletin communal).

REUNIONS DE TRAVAIL

(En dehors des réunions habituelles et hebdomadaires des Commissions)

ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Mardi 6 Octobre - Préparation des budgets supplémentaires
- Mardi 13 Octobre - Après la réunion publique du Conseil Municipal
- Orientation à donner à la Culture.

AU NIVEAU DES COMMISSIONS URBANISME et TRAVAUX

- Mercredi 14 Octobre - Exposé du projet de ZAC à la Ripelle par la Société REICH
- Mardi 24 Novembre - Avis de la D.D.E. sur la révision en cours du P.O.S. Conseils sur la marche à suivre.
- Lundi 30 Novembre - Etude sur l'élargissement du chemin de Fontanieu avec le C.I.L. du Bas Revest et Monsieur HENRI de la D.D.E.
- Vendredi 4 Décembre - Rencontre avec les représentants des Cabinets DARRAGON et BEGEAT chargés de l'étude sur l'assainissement à laquelle procèdent en commun TOULON et LE REVEST.
- Lundi 7 Décembre - Le point sur les travaux de la ZAC du Rocher et les participations dues avec Monsieur VAN ACKER, ses collaborateurs et l'Ingénieur de la D.D.E.
- Mercredi 9 Décembre - Projet d'aménagement du domaine de Tourris avec les promoteurs (Société ROSSOW, de NICE) et les représentants de la D.D.E.
- Mardi 15 Décembre - Le point sur la construction de la salle polyvalente avec l'Architecte et les responsables de la D.D.E. à qui a été confiée la surveillance de la réalisation.
- Mercredi 23 Décembre - Adjudication pour le changement de la conduite d'eau du chemin du Colombier avec les représentants de la D.D.E., de la Perception et du Ministère de la Concurrence et des Prix.

ECOLES

- Dimanche 18 Octobre - Elections aux comités des parents d'élèves.
- Samedi 21 Novembre - Conseil d'école à la primaire avec la présence des Enseignants, des représentants des parents et des personnalités désignées.
- Mardi 24 Novembre - Visite de l'école primaire par une délégation du Ministère Japonais de l'Education Nationale accompagnée par les Représentants de l'Inspection Académique.

- Samedi 5 Décembre - Conseil d'école commun aux deux classes maternelles avec les Enseignants, les parents délégués et la Conseillère pédagogique. La réunion s'est tenue à l'école du Hameau.

- Mardi 15 Décembre - Réception de Monsieur GAUTHIER, Professeur au C.E.S. Marcel PAGNOL où sont scolarisés trois élèves du REVEST. L'entretien a porté sur le choix du C.E.S. pour le stage à LA VILLETTE. Souhait d'une subvention.

- Jeudi 17 Décembre - Arbre de Noël à la maternelle du Hameau

- Vendredi 18 Décembre - Noël à l'école primaire puis à la maternelle du village

CONSEIL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Aucune réunion plénière en 1987, mais il est apparu plus utile d'organiser des réunions du Versant Communal seulement auxquelles a participé l'Assistante Sociale du Secteur.

- Vendredi 9 Octobre - avec la présence de représentants de l'Association « le Patriarche » dont les Membres sont directement au contact, sur le terrain et de la Gendarmerie.

- Jeudi 22 Octobre - Réunion publique consacrée à la Drogue et au SIDA avec la participation du Conseil Départemental de la Santé, du Docteur QUILICHINI Chef de Service au Centre Hospitalier et du « Patriarche ». Présence d'un public relativement nombreux.

- Vendredi 13 Novembre - Le point sur les contacts avec « le Patriarche » et sur la réunion publique du 22 Octobre.

- Vendredi 18 Décembre - Rencontre avec deux représentantes de « la Croix Blanche », Association de parents en vue de la protection contre la drogue chez les jeunes.

AUTRES REUNIONS DE TRAVAIL

- Mardi 6 Octobre - Commission des listes électorales avec les délégués de la Mairie et de la Préfecture.

- Samedi 10 Octobre - Assemblée générale des Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène à laquelle le Maire a prié d'excuser son absence.

- Mardi 13 Octobre - Assemblée Générale du Club Informatique Municipal.

- Mercredi 18 Novembre - Réunion des représentants des Communes participant au programme culturel.

- Mardi 15 Décembre - Nouvelle réunion de la Commission des listes électorales.

ELECTION

- Mercredi 9 Décembre - Election au Conseil des Prud'hommes.

RECEPTIONS

- Mardi 6 Octobre - Monsieur FOUQUE, Président, et Monsieur RADISSON de la Commission des H.L.M. - Projets de logements sociaux dans la Commune. Etude envisagée vers le secteur du Stade de la Colline.

- Jeudi 8 Octobre - Monsieur GIORDANO, Expert désigné par le Juge pour estimer le danger représenté par l'état actuel de la terrasse du Bar de la Fontaine.

- Mardi 13 Octobre - Deuxième venue de l'Expert.

- Vendredi 13 Novembre - Monsieur VARNIER venu exposer un projet de réalisation sportive et industrielle.

- Mardi 17, Mercredi 18 et Jeudi 19 Novembre - Présence des représentants de la Caisse Régionale Vieillesse venus renseigner le public sur les avantages Retraite.

- Mercredi 18 Novembre - Venue du Directeur Adjoint de la Caisse Régionale Vieillesse.

- Vendredi 4 Décembre - Syndicat C.G.T. des Sapeurs Pompiers du S.I.L.I.A.T.

- Samedi 5 Décembre - « Radio Swing » venue consacrer une émission sur LE REVEST.

- Mardi 8 Décembre - Sous-Préfet chargé de Mission Représentants des différentes Administrations, Membres du Conseil Général de la Côte d'Or, personnalités de l'Aire Dijonnaise et jeunes de l'équipe de forestage ayant procédé au débroussaillage de terrains communaux. Réception de fin de stage. Exposé sur l'action sociale et de prévention menée en Côte d'Or en faveur des jeunes ayant besoin d'être soutenus.

- Mercredi 9 Décembre - Visite de la Conseillère des Arts Plastiques de la Direction Départementale de la Culture.

- Jeudi 10 Décembre - Commandant de Brigade de Gendarmerie venu rendre visite au Maire - Tour d'horizon.

Autre rencontre le Mardi 29 Décembre

- Vendredi 11 Décembre - Remise officielle par Madame GAL, veuve du Peintre Denis GAL, de onze toiles à la Mairie, en présence de nombreux Peintres amis de son mari.

- Lundi 14 Décembre - Nouveaux projets exposés par Monsieur VARNIER.

- Jeudi 17 Décembre - Le capitaine IRROY, représentant le Syndicat des Officiers des Sapeurs Pompiers.

FESTIVITES - VERNISSAGES INAUGURATIONS

- Jeudi 22 Octobre - à la carrière de Fierraquet inauguration par la SOTEM en présence de nombreuses personnalités de la première grande pelle Electro-hydraulique de FRANCE.
- Vendredi 11 Décembre - Présentation des tableaux offerts à la Commune par Madame Denis GAL.



Réception en Mairie de Mme Veuve GAL et ses amis peintres.

- Vernissage de l'exposition des dernières œuvres créées par le Potier d'EVENOS, BOTTO.



Exposition Poteries Henri BOTTO.

- Mardi 22 Décembre - Apéritif - Conseil Municipal, Enseignants, Moniteurs des contrats bleus, Personnel communal.



Apéritif pour le personnel communal.

- Samedi 26 Décembre - Concert dans l'Eglise par une Chorale de TOULOUSE se rendant à ROME.

- Mardi 29 Décembre - Repas de NOEL du Troisième Age.



Repas 3^e âge.

CEREMONIES

- Dimanche 1^{er} Novembre - Cérémonie devant le Monument aux Morts du Cimetière.
- Mercredi 11 Novembre - Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 au Hameau de Dardennes et au Village.



Commémoration du 11 Novembre au Village.

ACTIVITES DIVERSES

- Mardi 6 et Mercredi 7 Octobre - Réglage des phares par la Gendarmerie dans le cadre de la Campagne de la Prévention Routière.
- Samedi 17 et Dimanche 18 Octobre - Opération « Brioche » par l'ADAPEI.
- Lundi 19 Octobre - Début du recensement supplémentaire.
- Mardi 10 Novembre - Tournée du Percepteur.
- Vendredi 13 Novembre - L'école des Beau Arts de Châteaurenard est venue vernir les tableaux de l'Eglise restaurés par ses soins.
- Lundi 16 Novembre - Début des travaux de débroussaillage par l'équipe de forestage des jeunes de la Côte d'Or.
- Dimanche 6 Décembre - Journée des Banques Alimentaires. Permanence assurée à la Mairie par Madame BONAVITA.

ACTIVITES MUNICIPALES HORS DE LA COMMUNE

REUNIONS DE TRAVAIL

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

S.I.L.I.A.T. (Secours - Incendie)

- Vendredi 2 Octobre - Séance plénière - Préparation du règlement intérieur.
- Mardi 6 Octobre - Commission Administrative et Financière.
- Mardi 27 Octobre - Séance plénière.
- Jeudi 19 Novembre - Commission du Personnel.
- Vendredi 18 Décembre - Commission Administrative et Financière
 - Commission plénière : préparation du budget primitif de 1988 et adoption du projet de règlement intérieur à présenter pour avis aux délégués syndicaux.
- Lundi 28 Décembre - Entrevue avec les délégués syndicaux.

S.I.V.A.A.D.

(Groupement d'achats des cantines scolaires)

- Lundi 12 Octobre - Marché alimentation.
- Mardi 13 Octobre - Marché papeterie.
- Mardi 3 Novembre - Fin de réception des offres pour les marchés alimentation et papeterie.
- Mercredi 4 Novembre - Ouverture des plis papeterie.
- Mercredi 18 Novembre - Ouverture des plis alimentation et dégustation (secteur zone Sud)
- Mercredi 25 Novembre - Assemblée générale - Choix des fournisseurs.
- Mercredi 9 Décembre - Ouverture des plus alimentation, dégustation, choix des fournisseurs (secteur Nord).

AUTRES REUNIONS

- Jeudi 1^{er} Octobre - Mairie de TOULON - Information et coordination intercommunale des activités culturelles et sportives.
- Samedi 3 Octobre - Caisse d'Epargne - TOULON - Assemblée Générale de l'Association Nationale de prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies.
- Jeudi 8 Octobre - Assemblée générale de l'Association « VAR - TZIGANE » - TOULON

- Mercredi 14 Octobre - Bureau départemental de l'Association Nationale de prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies. Siège à TOULON.

- Jeudi 22 Octobre - Préfecture - Consultation des communes voisines en vue de l'implantation d'une grande surface à LA VALETTE.
- Samedi 24 Octobre - Assemblée Générale des Maires du VAR à GRIMAUD.
- Vendredi 13 Novembre - MARSEILLE - Colloque pour les élus sur la Défense Nationale.
- Vendredi 27 Novembre - LA GARDE - Conférence-débat sur la Drogue.
- Vendredi 11 Décembre - MARSEILLE - Visite au Conseil Régional pour les modalités d'utilisation de la subvention attribuée pour la salle polyvalente (Remboursement par le Conseil Régional des annuités d'un emprunt d'un Million).
- Mercredi 23 Décembre - LA VALETTE - visite à Monsieur ROUX, Conseiller Général et Maire de LA VALETTE pour l'obtention d'une subvention du Conseil Général en faveur de la salle polyvalente.

CEREMONIES

- Dimanche 4 Octobre - TOULON - Remise des prix aux Lauréats du concours sur la Résistance.
- Samedi 14 Novembre - LE PRADET - Réception des Sapeurs Pompiers blessés au cours de l'incendie d'OLLIOULES.
- Vendredi 4 Décembre - Arsenal Maritime TOULON - Messe et réception en l'honneur de la fête de Sainte Geneviève, patronne de la Gendarmerie.

INAUGURATIONS - FESTIVITES

- Dimanche 4 Octobre - Repas de l'Association départementale des diabétiques à CHATEAUVALLOIN.
- Vendredi 9 Octobre - Inauguration de la Foire de TOULON.
- Samedi 18 Novembre - SAINT-CYR-SUR MER - Inauguration d'une école maternelle.
- Mercredi 16 Décembre - Cinquantenaire de la Chambre des Métiers du VAR - avec soirée.
- Samedi 19 Décembre - Soirée dansante des Sapeurs Pompiers du S.I.L.I.A.T.

TRAVAUX REALISES AU COURS DU TRIMESTRE.

TRAVAUX REALISES PAR LES ENTREPRISES.

- Eclairage de la Tour et de l'Eglise.
- Aménagement du jardin public.
- Pose d'une lanterne supplémentaire chemin de Fontanieu.
- Remise en état des stores de l'école primaire.

TRAVAUX REALISES PAR LE PERSONNEL COMMUNAL.

- Escalier d'accès aux courts de tennis.
- Création d'un point d'eau place Jean Moulin.
- Fermeture du local à vélos de la maternelle de Dardennes.
- Changement d'emplacement de la cabine téléphonique du Hameau.
- Entretien des chemins communaux.
- Renforcement du mur du cimetière.
- Création de bacs à fleurs au cimetière.

LA VIE DES SOCIETES

Nous rappelons que cette rubrique est ouverte à toutes les Associations de la Commune à la seule condition que les articles adressés pour diffusion ne soient absolument pas politiques, conformément à la ligne de conduite qu'a toujours observée « l'Information Communale ».



Les amis du Vieux Revest en réunion.

AU PIED DU CAUME



« C'est avec une très grande tristesse que tous les Revestoïsiens qui le connaissaient, ont appris le décès, à Paris, le 1^{er} janvier 1988, de maître Albert Decaris, graveur, membre de l'Institut et, selon les mots du docteur Charles Vidal, « Revestoïsiens d'été et de cœur ».

En effet, depuis 1933, date à laquelle il avait acquis avec son épouse la propriété devenue le « Saraillon », Decaris passait chaque été entre un et trois mois dans notre commune, à travailler inlassablement dans son atelier ou à parcourir les restanques pour nous offrir de très belles aquarelles, que les Revestoïsiens ont pu découvrir lors de l'exposition d'août 1987.

D'une très grande amabilité et doté d'un bon sens de l'humour, maître Decaris se plaisait aussi à parler de sa vigne, dont le vin était réputé sur sa propre table, mais aussi sur celle de ses amis les peintres et poètes, tels Echevin — qui logeait à Mastaba — et les Chabaneix dans leur propriété du « Cyprès ».

Albert Decaris, qui a aimé Le Revest et qui y a passé d'extraordinaires étés repose, à présent, auprès de son épouse, dans le cimetière de Vernouillet (Yvelines), où il possédait une propriété.

Au Revest, outre notre admiration pour l'homme et son œuvre, il restera le souvenir de ce 7 août 1987 : la joie de maître Decaris entouré de sa fille, de Germaine Chabaneix et de Marcelle Vérant notamment, pour l'ouverture d'une très belle exposition organisée par la mairie du Revest-Les-Eaux.

Et nous écouterons, pour Decaris, ce poème de son ami Philippe Chabaneix, « Ecrit sur l'onde » :

« Jeunes filles en fleur, quand le bruit de vos pas
N'accompagnera plus mon destin solitaire,
Ah ! n'allez point me croire où je ne serai pas ;
Dans une tombe étroite et vaine, sous la terre ;
Mais cherchez-moi dans l'ombre attirante des bois,
Dans le chant des oiseaux, dans les nuits de Provence
Dans l'odeur des jasmins et dans la douce voix
D'un enfant qui ressemble à l'amour, et qui danse.

Charles AUDE

REVEST CONSTRUCTION

Trois Revestoïsiens, Messieurs Chenachi, Dunand et Verdeillé viennent de créer une Société de construction de A jusqu'à Z avec la participation de tous les corps de métiers. Le siège social se trouve au Revest, 2 rue de la Paix, téléphone 94.90.90.92 où le meilleur accueil et les conseils les plus judicieux vous sont promis par nos trois sympathiques et dynamiques concitoyens à qui nous souhaitons une très belle réussite.

EN BREF... EN BREF... EN

NOS PEINTRES

- Notre ami TROFIMOFF a exposé avec le succès habituel à SAINT-GELY du FESC dans L'HERAULT, du 11 Septembre au 12 Octobre.

- ELSTIR dont notre autre ami Michel DUFRESNE est le Président a présenté au cours du trimestre plusieurs expositions dans TOULON et les Communes voisines, suivies par un nombreux public.

- La Galerie BOEUF a repris le cycle des grandes présentations de peinture avec le vernissage, le 4 Décembre, des œuvres du Peintre SCARBONCHI.

DON DE TABLEAUX

En souvenir de son mari, le Peintre Denis GAL, qui participait régulièrement à toutes nos expositions, Madame GAL a fait don de onze tableaux à la Commune :

« La Terrasse », « l'Atelier », « La Seine à Jumièges », « Les deux Chaluts », « Intérieur », tous les cinq de Baboulène ; « Fleurs de Grenadier », « Nu à la baignoire », « Intérieur » de Denis GAL ; « La Truite » de DEBONO ; « Vue d'Eygalières » d'ARRIDE, « Paysage Parisien » de DEVAL.

La réception officielle a eu lieu à la Mairie le 11 Décembre en présence des Peintres ALTIERI, ARRIDE, BABOULENE, BARTOLI, ETIENNE, FUSCO, PALMIERI, de Monsieur BOEUF et des Membres du Conseil Municipal. Après avoir remercié Madame GAL et lui avoir remis la Médaille d'Honneur de la Commune sans oublier de rappeler la mémoire du Peintre Denis GAL, le Maire invita tout le monde à sabler le champagne.



Réception en Mairie de Mme GAL et de ses amis peintres.

ASSEMBLEE CHRETIENNE

Une Assemblée Chrétienne Evangélique vient de voir le jour ainsi qu'un Centre de diffusion de la Bible au 323 route du Colombier. Monsieur GOZZO nous indique que le Culte est célébré à 10 Heures 30 et signale la vente à 18 Francs l'exemplaire d'une très belle Bible, version Louis SEGOND, format 12x19.

Pour tous renseignements téléphoner au 94.98.90.57.

A L'HEURE DU JAPON

Dans le cadre des échanges pédagogiques entre le JAPON et la FRANCE une délégation du Ministère Japonais de l'Education Nationale est venue visiter notre école primaire le Mardi 24 Novembre, accompagnée par les Inspecteurs départementaux dont dépendent les écoles du REVEST. Ils ont admiré le site, la décontraction des enfants et la qualité pédagogique de l'enseignement dispensé. Les élèves ont été flattés de cette visite surtout ceux à qui les visiteurs venus du Pays du Soleil Levant ont serré la main. Nous ne pouvons qu'être fiers à notre tour du choix de notre école. Pour la petite histoire il est amusant de noter que nos hôtes ont choisi de boire du champagne plutôt que le thé préparé à leur intention.

FORESTAGE ET ACTION SOCIALE

Le Conseil Régional de la Région de BOURGOGNE a monté une action d'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté par le moyen de chantiers de débroussaillage des forêts pour lutter contre l'incendie. Avec l'appui de notre Mairie et des différents services administratifs du Département du VAR, la mission locale de l'agglomération de DIJON a mis en place dans la Commune une équipe de jeunes avec leurs instructeurs qui a procédé au débroussaillage de plusieurs secteurs.

Monsieur MOUROU, Sous-Préfet chargé de mission pour l'arrondissement, accompagné de personnalités Varoises et Bourguignonnes est venu visiter les chantiers le 8 Décembre à la fin du stage. Les résultats de cette expérience spécifique et originale ont été présentés à la Presse au cours de la visite puis de la réunion tenue ensuite en Mairie. Les jeunes stagiaires qui pendant des périodes de trois mois alternent des séjours dans leur département et des stages de trois semaines à l'extérieur avaient bien, tout au moins certains d'entre eux, quelque hâte de se retrouver chez eux mais ils étaient tous satisfaits de leur séjour dans le VAR.

Quant à nous, tout en offrant un lieu d'accueil, cela nous a aidé dans notre campagne de débroussaillage.



Visite du chantier de débroussaillage par les officiels Dijonnais et Varois.

LE CHAI REVESTOIS

C'est le nom du magasin de vente au détail de vins courants, de vins fins et d'épicerie fine que vient de créer au numéro 2 de la rue de la PAIX, au REVEST, Robert BROCHEN bien connu dans notre village puisqu'il y est né le 10 Octobre 1952. C'est un garçon bien sympathique à qui nous souhaitons le gros succès et la grande réussite tout en nous félicitant de l'ouverture d'un commerce au village.

RELIURE D'EDITIONS DE LIVRES RARES

Monsieur PONSARD dont l'atelier d'édition de livres rares, « Spectres Familiers », se trouvait précédemment dans les Arrosants puis à TOULON souhaitait s'installer dans le vieux village. C'est chose faite, la Mairie ayant aménagé une cave, sous l'immeuble de la Poste, dans la rue Gabriel Péri. Un commerçant, Monsieur BROCHEN, et un artisan, Monsieur PONSARD, qui s'implantent en même temps dans le vieux village vont lui donner un regain d'activité et très certainement nous attirer des visiteurs. Bravo à tous les deux et signalons que l'atelier « Spectres Familiers » sera ouvert à certaines heures aux jeunes qui pourraient être intéressés par l'édition et la reliure.

BRAVO A MARC VIETTE

En même temps qu'un titre de reconnaissance de la Nation pour les services exceptionnels rendus à l'occasion de sa participation aux opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFRIQUE du NORD, Marc VIETTE, créateur de l'école de Musique du REVEST, vient de se voir décerner la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports par arrêté du Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre.

Les nombreux amis que compte Marc VIETTE non seulement au REVEST mais bien au-delà ainsi que tous ses anciens élèves ne pourront que lui exprimer tous leurs compliments. Si les jeunes ne l'ont pas connu, les plus anciens se souviennent du succès remporté par l'Orchestre Marc VIETTE dans ses concerts et sur les ondes de la radio.

SALLE POLYVALENTE

Si tout va bien les travaux devraient commencer à la fin du mois de Juin 1988. Leur durée est prévue pour dix mois. Il est probable que l'inauguration sera le privilège du prochain Conseil Municipal et de son Maire, mais notre Municipalité actuelle continuera à faire tous ses efforts pour que cette salle ou plutôt ce bâtiment à plusieurs salles dont une de 450 mètres carrés voie le jour car il est indispensable que la Commune en soit dotée. De toutes les difficultés la recherche des subventions n'est pas la moindre.

MUSEE DU SANTON

Nous souhaiterions qu'il s'implante dans la Commune comme certains santonniers le demandent et nous faisons des projets pour aménager les locaux dont nous disposons mais ils ne sont pas grands... en attendant la salle polyvalente. Malgré tout nous venons d'acheter - c'était une occasion - une collection de santons.

LE VANDALISME

Un peu par ci, un peu par là il y en a toujours. Les auteurs sont rarement trouvés et quand ils le sont ils sont insolubles. Tant et si bien qu'il est nécessaire de revoir - en hausse - nos contrats d'assurance.

LES GENS DU VOYAGE

Que se passait-il ce Samedi 19 et ce Dimanche 20 Décembre ? Pourquoi la place Jean MOULIN était-elle envahie par les caravanes et des voitures venues de tous les départements ? C'était la question que ne manquaient pas de se poser tous ceux qui passaient.

L'explication en est toute simple. Le Maire avait autorisé le stationnement prolongé de quelques caravanes car le père de famille était en train de mourir. Il est décédé le Vendredi soir et dès le lendemain commençaient à arriver des parents d'un peu partout en FRANCE. Lundi 21 Décembre le corps était transporté à GRENOBLE et la place Jean MOULIN reprenait son aspect habituel.

LA Z.A.C. DU ROCHER

Les travaux d'aménagement des voies viennent de commencer. Nous rappelons que le promoteur doit agrandir et modifier le carrefour de Malvallon et a d'autres travaux à réaliser avant que les premiers habitants de la Z.A.C. ne s'installent. Il ne semble pas que leur installation soit prévue pour être très prochaine.

Les autres projets de Z.A.C. sur la Commune ne sont toujours qu'à l'état de projets et le demeureront aussi longtemps que la révision du P.O.S. ne sera pas achevée.

En ce qui concerne le secteur de la Ripelle il est nécessaire d'attendre les résultats de l'étude sur le réseau d'assainissement demandée conjointement par TOULON et LE REVEST aux Cabinets BEGEAT et DARRAGON. Cette étude a pour but d'indiquer les possibilités restantes d'accueil et au besoin les travaux à réaliser pour les augmenter.

AU DOMAINE DE TOURRIS

Nous avons déjà indiqué qu'une importante Société souhaite implanter sur le domaine de Tourris un golf de 18 trous, divers autres installations sportives, un complexe hôtelier dont un hôtel 4 étoiles, des résidences saisonnières avec trente à cinquante résidences principales et la restauration du château et de sa chapelle. L'étude financière fait ressortir un coût très élevé et en particulier 4,5 millions pour l'amenée de l'eau. Malgré cela la Société paraît décidée à poursuivre le projet. C'est ce qui nous a été déclaré lors de la rencontre que nous avons eue le 9 Décembre et à laquelle participaient les Services de l'Equipement.

Ce serait une réalisation bénéfique pour LE REVEST car indépendamment d'un apport substantiel de taxes professionnelles le personnel serait embauché en priorité dans la Commune.

LE CHATEAU DE LA RIPELLE

Rien de nouveau si ce n'est qu'il a été acheté par le Département pour l'O.D.E.L. et qu'à part les propositions d'utilisation proposées par notre responsable de la Culture il ne paraît exister aucune autre idée valable. De toute façon, nous avons reçu l'assurance de participer au Conseil d'Administration.

Le château de la Ripelle qui nécessite de très gros travaux d'aménagement est un lieu qui mérite de devenir au Centre de très haut niveau. Toute autre utilisation ne pourrait qu'être profondément regrettable.

FELICITATIONS

Tous nos compliments à Madame BROCHEN, notre Secrétaire Générale, ainsi qu'à Messieurs BASSA et LAURE du Service de la voirie à qui vient d'être décernée la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon Argent.

Nos compliments aussi à Madame Jeanine CARRELLI demeurant aux Adrets du Pilon qui vient de recevoir la Médaille d'Honneur du Travail, échelon Argent, de même qu'à Monsieur Maurice OGUE, 230 avenue De Lattre de Tassigny, à qui ont été attribués les échelons Argent et Vermeil de la même distinction.

Nous félicitons chaleureusement notre jeune Commis de Mairie qui vient d'être brillamment reçu au concours de Rédacteur où les candidats étaient fort nombreux et les places rares.

Enfin, notre Adjointe à l'Action Sociale, Madame BONAVITA, a été une nouvelle fois grand-mère le 17 Décembre d'un petit Pierre ne pesant pas moins de 4 kilos. Complimentons la maman, la grand-mère et souhaitons beaucoup de bonheur à petit Pierre.

LES TRAVAUX D'EAU

La plus grande partie des canalisations est ancienne, sujette à de fréquentes ruptures et justifie d'être remplacée par des canalisations neuves et plus grandes ne serait-ce que pour répondre aux besoins actuels et aux nouvelles normes exigées pour les poteaux d'incendie. Cette réfection ne peut qu'être progressive et fonction des possibilités budgétaires qui sont faibles. Nous ne répéterons jamais assez que la Commune peut aider quelque peu par des subventions mais que le budget de l'eau doit s'équilibrer lui-même. Ses ressources sont les participations des constructeurs et surtout la vente de l'eau aux abonnés. Or le prix d'une canalisation est le même dans une grande ville que dans un petit village mais alors que sur 100 mètres de canalisation en ville sont branchées 4 à 5 maisons de plusieurs étages, on risque de ne trouver à l'exception du vieux village, qu'une, deux ou trois campagnes ne dépassant pas deux niveaux. Les rentrées d'argent ne sont donc pas les mêmes aussi ne peut-

on aller que plus lentement. Enfin dans l'immédiat, nous commençons par une partie du chemin du Colombier puis ensuite nous continuerons par l'avenue des Poilus et la route du Général de Gaulle.

Dernier point à connaître : lorsque nos sources donnent moins, comme ce fut le cas pendant les derniers mois de 1987, nous sommes obligés d'acheter davantage d'eau à TOULON.

Conclusion avec des recettes identiques nos dépenses augmentent d'où moins d'argent disponible.

STAGE A LA VILLETTE

Chaque année un collège est choisi dans le département pour effectuer un stage au Centre de Communication de LA VILLETTE. En 1987 ce fut le Collège George SAND. En 1988 c'est le Collège Marcel PAGNOL (ex-TESSE).

L'année dernière les élèves dont plusieurs jeunes Revestoises en ont retiré le plus grand bénéfice ainsi qu'en témoignait l'exposition à laquelle nous avons été conviés, le Conseil Municipal ayant admis le principe de subventionner le stage en fonction du nombre d'élèves de la Commune. La même décision est reportée en 1988 en souhaitant que le résultat soit aussi satisfaisant et en complimentant les professeurs qui assurent la responsabilité du séjour ce qui n'est certainement pas pour eux la plus calme des sinécures.

NUISANCES

Ce sont celles qui subsistent après l'incendie survenu le 19 Novembre au dépôt de déchets industriels de Malvallan. Selon l'humeur du vent c'est tel ou tel autre quartier qui se trouve incommodé par ces odeurs nauséabondes.

Rappelons que ce dépôt a été autorisé par arrêté préfectoral du 26 Juillet 1976 et placé sous la surveillance de l'Inspecteur des établissements classés. Un arrêté municipal du 11 Décembre 1984 interdit, en cas d'incendie, toute décharge à l'exception de la terre jusqu'à ce que le Commandant du Corps des Sapeurs Pompiers de TOULON (aujourd'hui du S.I.L.I.A.T.) en donne l'autorisation.

Il semble, dans le cas présent, que la reprise des décharges ait été trop précoce et les apports de terre insuffisants. Il a été demandé à la Direction du Service de la Recherche et de l'Industrie (ex-Service des Mines) son intervention, conformément à l'arrêté préfectoral. En attendant, l'avis des Services d'incendie était à nouveau sollicité.

Au cours de la visite sur le terrain, l'Officier représentant le Colonel a indiqué au responsable local du dépôt les mesures à prendre avec surtout un meilleur étalement de la terre. La Direction, de son côté, a été informée par la Mairie d'avoir à intensifier les apports de terre et de ne plus utiliser la décharge jusqu'à nouvel avis conformément à l'arrêté municipal du 11 Décembre 1984. Cela en attendant l'intervention de l'Inspecteur des Etablissements classés (ex-Service des Mines). La direction a fait savoir qu'un apport de 150.000 mètres cubes de terre est prévu dans les meilleurs délais.

Comme chaque année le Père Noël a visité nos trois écoles mais alors qu'il est venu aux deux maternelles pendant que les élèves étaient présents, il est passé pendant la nuit à la primaire ce qui fait que personne ne l'a vu. Malgré cela il n'avait oublié personne : jouets au village, jeux éducatifs au hameau, livres à la primaire, de quoi contenter tout le monde d'autant plus que les sapins étaient décorés et que le goûter fut largement apprécié. Des récitations et des chants dans les trois écoles avec accompagnement musical par les jeunes musiciens de la maternelle du village.

Quant aux chants des grands de la primaire ce sont tout simplement des chants de professionnels.

Bravo à tous ! Bravo à leurs Maîtres et à leurs Maîtresses ! et à Noël 1988 si tout le monde continue à être sage et à bien travailler en classe.

Le Troisième Agé, quant à lui, s'il est toujours sage est toujours aussi joyeux et dynamique. Il l'a bien prouvé le 29 Décembre. A l'an qué ven.

ATTENTION DANGER

Parents expliquez à vos enfants ce qu'est une seringue. Expliquez leur que lorsqu'un médecin ou une infirmière s'en sert pour les guérir ou les vacciner ce n'est absolument pas douloureux ni dangereux. Dites leur surtout qu'il ne faut absolument pas qu'ils ramassent celles qu'ils pourraient trouver en se promenant ou en s'amusant. Insistez bien sur le fait que celles là sont très dangereuses et que même si elles ne font pas mal tout de suite elles peuvent, plus tard, faire très, très mal. On n'en trouve que trop que certains inconscients, on serait tenté d'écrire criminels, jettent n'importe où après s'en être servis pas toujours, hélas, pour se soigner.

A NOTER

Parents qui éprouvez quelque inquiétude, jeunes qui voulez vous arrêter de glisser sur une mauvaise pente et qui ne souhaitez pas vous entretenir de vos problèmes avec quelqu'un de la Commune, Membre du Conseil de Prévention de la délinquance et des toxicomanies ou Assistante Sociale, voici quelques adresses auprès desquelles vous trouverez de l'aide et des conseils :

- Comité Départemental d'Education de la Santé rue François Fabié - TOULON

- Ligue contre la Drogue du VAR 17, rue Gimelli - TOULON - 94.62.75.63

- AVASTOFA (Association Varoise pour l'aide et les soins aux toxicomanes et à leurs familles) 59, rue Jean Jaurès - TOULON) 94.91.91.94

- Comité départemental de défense contre l'alcoolisme et les toxicomanies 50, boulevard Strasbourg - TOULON - 94.92.78.97

- S.O.S Drogue Le Drakar - Boulevard Infanterie de Marine - TOULON - 94.31.11.11

- Comité Toulonnais de lutte contre la toxicomanie « Les Asphodèles » Bt C - chemin des Bonnes Herbes BP 1306 - TOULON CEDEX - 94.92.78.97

- S.O.S. Familles « Les Lices » Bt D - 256, avenue de la Victoire - TOULON - 94.62.63.39

- Association « Le Patriache » • La Carte Postale • Immeuble G - Port Marchand - TOULON - 94.36.08.45

- La Croix Blanche Hôtel de Ville - LE PRADET - 94.75.80.51

- Club de Prévention de Hyères « Le Grand Trianon » Avenue Ambroise Thomas - 94.38.64.95

- Association Départementale pour la sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du VAR 76, Boulevard Strasbourg - TOULON - 94.92.20.18

- Ne pas oublier que le commandant de brigade de gendarmerie se tient à votre entière disposition pour vous aider, lui aussi, et vous conseiller du mieux possible.

INFORMATION VIEILLESSE

Les 17, 18 et 19 Novembre la Caisse Régionale de Marseille avait mis un matériel informatique très important et un personnel particulièrement compétent et affable à la disposition de tous ceux qui souhaitaient recueillir des informations sur les avantages dont ils pourraient bénéficier au moment de leur départ à la retraite.

Un nombreux public a défilé sans interruption à la Mairie pendant ces trois jours à la grande satisfaction de la Caisse Régionale qui a vu là un succès pour la formule adoptée. D'autre part tous ceux qui sont venus s'informer ont loué la qualité des renseignements fournis et la gentillesse de ceux qui les ont accueillis.

Le Directeur de la Caisse Régionale tient à faire savoir que ses Services se tiennent à la disposition de tous ceux qui auraient besoin d'un complément d'information.

Merci et bravo à la Caisse Régionale et à l'ARCO qui était là, en même temps.

CULTURE ET PEINTURE

La Conseillère des Arts plastiques de la Direction Départementale de la Culture venue de BRIGNOLES le 9 Décembre a été surprise par la quantité et la qualité des tableaux en notre possession. Elle a tenu après avoir visité toutes les pièces de la Mairie et l'Eglise à nous complimenter de l'effort culturel réalisé dont elle pense qu'il sera tenu compte pour nous aider dans la continuation de notre effort.

Il est vrai qu'avec les onze tableaux qui viennent de nous être offerts nous disposons d'une collection nombreuse et de haute qualité. Signalons en passant que toutes les pièces de la Mairie où se trouvent des tableaux de valeur sont placées sous surveillance et reliées à un Central d'alarme y compris la nuit.

LES TABLEAUX DE L'EGLISE

Maintenant qu'ils sont en place et qu'ils ont été vernis par l'école des Beaux Arts de CHÂTEAURENARD qui avait procédé à leur restauration nous vous conseillons d'aller les voir. Vous ne pourrez que les admirer. Le plus grand a été placé derrière le Maître autel là où il se trouvait autrefois, et l'écusson des moines de MONTRIEUX qui en occupait la place a été posé dans l'autel de Saint CHRISTOPHE, à droite. Il ressort davantage car il est nettement plus bas et plus près du public.

Les professeurs et les élèves de l'école des Beaux Arts de CHÂTEAURENARD ont réalisé un travail remarquable dont nous leur savons gré. Reste maintenant à mettre des cadres à ceux qui n'en ont pas mais cela est moins pressé que ce qu'était la restauration des peintures et sera réalisé lorsque les possibilités financières le permettront. Un dernier mot sur l'église - Le Système de chauffage installé depuis quelques mois est parfaitement efficace. Les fidèles sont assurés de ne plus avoir froid.

NOCES D'OR

Quand nous avons rencontré, au cours du repas de fin d'année, Madame et Monsieur BROUCHON qui demeurent route du Général de GAULLE, nous avons été fort surpris d'apprendre qu'ils allaient célébrer leurs « Noces d'Or » le 1^{er} Janvier 1988, l'un aussi bien que l'autre paraissant encore bien jeunes pour cela. Et pourtant c'est bien le 17 Octobre 1937, voilà donc cinquante ans, qu'ils se sont mariés. Quelques ennuis passagers de santé ont obligé à retarder quelque peu la grande réunion de famille prévue pour ce cinquantième anniversaire mais la fête n'en sera pas moins réussie pour cela. Toutes nos félicitations à Madame et Monsieur BROUCHON et qu'ils veuillent bien trouver ici tous nos vœux de continuation d'un long bonheur.

NOTRE POPULATION

A la suite du recensement complémentaire effectué en OCTOBRE 1987, la population légale de la Commune est de 2 563 habitants au lieu de 2 055 en 1982 soit une augmentation de 508 personnes. S'ajoute une population fictive égale à 112.

SIGNALISATION DES AUTOROUTES

LE REVEST n'est pas signalé sur les autoroutes. La Direction Départementale de l'Équipement à qui nous nous sommes adressés nous a dirigés sur la Société de l'autoroute « Estérel Côte d'Azur » qui nous informe que la décision relève de la Commission Permanente de la Signalisation qui siège au Ministère de l'Équipement.

Intervention de notre part auprès du Ministre. Quel en sera le résultat ? Et pourtant nombreux sont ceux qui ne sachant où sortir se perdent dans les embouteillages de TOULON. De quoi se désespérer lorsqu'on ne connaît pas la ville et selon l'heure.

LE SERVICE DES EAUX ET LE GEL

Le Service des Eaux rappelle, comme déjà paru dans la presse, que les abonnés sont responsables de la protection de leur compteur contre le gel.

Compte tenu de la gestion très sévère du budget de l'eau, il est impossible à ce Service de prendre en charge les frais occasionnés par le changement et l'achat des compteurs gelés du fait de l'insouciance de certains abonnés et d'être obligé par contre de pénaliser ainsi par une augmentation plus importante du prix de l'eau ceux qui prennent les précautions nécessaires.

En tout état de cause, il est recommandé de protéger le compteur ; de protéger les canalisations non enterrées ; de ne jamais après gel, chauffer le compteur ou les canalisations proches de celui-ci.

Vous pouvez utilement, en revanche, laisser couler un filet d'eau en période de non tirage et la nuit en particulier ; arrêter le robinet d'arrêt avant compteur et vidanger les canalisations en cas d'absence prolongée.

LA FIN DE « L'ORMEAU »

Il était mort depuis déjà longtemps mais on conservait ce qui restait de son tronc en souvenir du passé. Il a fallu du courage pour oser, finalement, le déraciner au cours de cette dernière semaine de l'année.

Tout a une fin, même les ormes, et la vie continue. Bien sûr les anciens auront un peu de tristesse, car il appartenait à l'histoire du village mais notre Premier Adjoint, Alphonse SAUVAIRE, a eu une idée particulièrement heureuse celle de mettre à sa place un olivier.

Souhaitons que cela soit possible car l'olivier c'est la Provence et puis c'est aussi un arbre qui vit pendant des siècles, certains disent même qu'il ne meurt jamais.

DERNIERE MINUTE

LA MORT D'ALBERT DECARIS

Alors que ce numéro de l'Information Communale était déjà chez l'Imprimeur nous apprenions la mort subite, le 1^{er} Janvier 1988, à son domicile parisien du Maître Albert DECARIS, Membre de l'Institut de FRANCE.

Albert DECARIS aimait LE REVEST où il venait régulièrement depuis un demi siècle. Personne n'a oublié le succès de l'exposition qu'il avait bien voulu présenter dans notre Mairie en Août 1987 et à l'occasion de laquelle il avait tenu à laisser à la Commune la part la plus importante des nombreuses ventes enregistrées.

Petit, sec, d'une extrême gentillesse et d'une grande simplicité à l'image de la vraie grandeur, ni sa main ni sa voix ne tremblaient malgré qu'il eût déjà plus de quatre vingt ans.

Graveur, le plus grand de notre époque, d'innombrables timbres portent sa signature, il avait dessiné la flamme postale de notre Commune. Il était aussi dessinateur et peintre à qui aucun détail, même le plus petit n'échappait.

Son travail était son plaisir et il s'est offert cette joie jusqu'à la fin de sa vie. Sur le plan National et International sa disparition est une très grande perte. Pour nous c'est une grande tristesse.

Que Madame BOUSSARD, sa fille, en soit assurée et trouve ici nos bien vifs sentiments de condoléances avec toutes nos fidèles pensées.

ARRETES MUNICIPAUX

Néant.

Nous profitons pour rappeler qu'il ne faut pas attendre l'été pour débroussailler et pour donner les extraits principaux d'une circulaire préfectorale du 26 février 1987.

« Les terrains à débroussailler qui entrent dans le champ d'application de l'article 65 de la loi n° 85-1273 du 4 décembre 1985, dite « Loi Forestière » sont, en reprenant l'énumération retenue par la loi, les suivants :

a) « abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de cinquante mètres »

b) Terrains situés dans les zones urbaines délimitées par le plan d'occupation des sols rendu public ou approuvé (pour mémoire : correspondent aux zones « U » des POS).

c) Terrains servant d'assiette à l'une des opérations régies par les articles du code de l'urbanisme, suivants :

- L.311-1 : Z.A.C. (Zones d'aménagement concerté)

- L.315-1 : Lotissements

- L.322-2 : A.F.U. (Associations foncières urbaines).

d) Terrains mentionnés à l'article, ci-après, du code de l'urbanisme :

- L.443-1 : Terrains de camping et de stationnement de caravanes.

A noter que les travaux sont à la charge :

- dans le cas a, du propriétaire des **installations** et de ses ayants-droit.

Toutefois, les occupants des habitations (locataires éventuels responsables de leur propre sécurité, doivent exécuter les travaux sur toute la profondeur prescrite (50 m en général), même si pour ce faire ils doivent débroussailler sur le fonds voisin, après en avoir obtenu, bien entendu, l'autorisation du propriétaire.

Il y a là un changement notable par rapport à la réglementation antérieure qui n'imposait pas le débroussaillage au-delà de la limite de la propriété n'en prévoyant seulement que la possibilité dans certains cas. Cette nouvelle mesure s'applique à l'ensemble des communes du département puisqu'elles ont fait l'objet d'un classement au titre de l'article L.321-1 du code forestier.

- dans les cas, b,c et d, du propriétaire du **terrain** et de ses ayants-droit.

Dans ces cas c'est la totalité du terrain concerné qui est visée, sans prise en compte d'aucune profondeur.

NOTRE CARNET

NOUS SOUHAITONS BEAUCOUP DE BONHEUR A :

Isabelle COSTE et Pascal JORDAN
Pascale COCHET et Jean PITIOT
Sylviane BOUISSON et Jean-Louis BRONCARD

mariés le 7 novembre.
mariés le 7 décembre.
mariés le 12 décembre.

NOUS OFFRONS TOUS NOS VOEUX A :

Mélina LOOCK
Baptiste Raymond Yvan CRETELLA
Marpessa Catherine SIGUE
Elie Vincent SIGUE
Manuel HENNEQUIN
Manon VINAY

née le 25 octobre.
né le 26 novembre.
née le 14 décembre.
né le 14 décembre.
né le 24 décembre.
née le 26 décembre.

NOUS PARTAGEONS LA PEINE DES FAMILLES DE :

Jean MAZIERE
Emélie ANDRES
Paulette VIGUIER épouse IRROY
Claire MONTEGGIANI épouse ROVETA
César SANTERNE
Jean SANTARELLI
Jean HOSPICE
Denis POURCEL

décédé le 5 octobre.
décédée le 21 octobre.
décédée le 16 novembre.
décédée le 17 novembre.
décédé le 19 novembre.
décédé le 2 décembre.
décédé le 18 décembre.
décédé le 30 décembre.

LE CARNET DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le 17 décembre est né Pierre, petit-fils de madame BONAVIDA, Adjointe au Maire.

CE N'EST PAS UN CONTE

mais une recette obligeamment communiquée par notre ami CULIOLI, Président des supporteurs du R.C.T. au REVEST.

LE REVESSET

Le revesset est une curieuse variété de bouillabaisse, originaire du Revest, un village aux environs de Toulon. Ce plat se compose de plusieurs sortes de petits poissons tels que sardines, poutines (petites sardines), bogues, soclets. Les pommes de terre de la bouillabaisse classique sont remplacées par des épinards et des blettes.

Préparation : 20 mn ;

Cuisson : 20 mn ;

2 kg de sardines, bogues
et soclets ;
250 g de feuilles de
blettes ;
250 g d'épinards ;
2 oignons ;
2 tomates ;
4 gousses d'ail ;
1 bouquet garni (thym,
laurier, fenouil, persil) ;
1/2 verre d'huile ;
tranches de pain ;
sel, poivre.

Ecaillez, videz les poissons ; ne leur enlevez pas les têtes.

Triez et lavez les feuilles de blettes et d'épinards. Egouttez-les.

Epluchez les oignons, émincez-les. Pelez et épépinez les tomates.

Faites chauffer l'huile dans une grande casserole ; mettez à revenir les oignons émincés et les gousses d'ail épluchées ; lorsqu'ils sont dorés, ajoutez les tomates. Après quelques instants, mouillez avec 2 litres d'eau bouillante. Salez, poivrez, ajoutez le bouquet garni, les blettes et les épinards. Remuez.

Laissez cuire à gros bouillon pendant 5 minutes, puis mettez les poissons. Faites cuire 10 minutes, toujours à grand feu.

Au moment de servir, égouttez les blettes et les épinards, hachez-les grossièrement au couteau. Dressez-les sur un plat avec les poissons.

Servez le bouillon à part, sur des tranches de pain.

COMITE DE REDACTION

Jean-Claude GROSSE - Charles VIDAL - Jacques RULLIER
Reportage photographique - Pierre CORTEZ.